

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 29 Novembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le 29 novembre à 18H00, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 21 novembre, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Mme Alexandra BUTEL, première adjointe, pour le maire démissionnaire.

Nombre de membres en exercice : 13  
Nombre de membres présents : 7  
Nombre de suffrages exprimés : 11

Nombre de voix pour : 11  
Nombre de voix contre :  
Nombre d'abstentions :

**Présents :** Jean-Marie PRAYER, Marie Paule ROGOU, Jacqueline PUGET, Alexandra BUTEL, Jean Louis SERRES, Stéphane PATRAS, Alain LAURENS

**Excusés :** Cécile LAPEYRE

**Pouvoirs :** Amélie MARRIQ (pouvoir donné à Marie Paule ROGOU), Alain MANIVEL (pouvoir donné à Jean Louis SERRES), Jean LAPEYRE (pouvoir donné à Alexandra BUTEL, Marie-Jo CAYOL (pouvoir donné à Jacqueline PUJET)

**Absents :** Fabien SERRES

**Secrétaire de séance :** Alain LAURENS

**Objet : Eau Assainissement STEP – recherche Assistance à Maitrise d'Ouvrage**

**Considérant** que le contrat de délégation de service public, pour l'affermage de l'assainissement collectif, conclu avec la société SAUR le 1<sup>er</sup> janvier 2015 arrive à expiration au 31/12/2022,

**Considérant** que l'avenant n°01 relatif au contrat susmentionné a été conclut pour une durée de 1 an (expiration au 31/12/2023) par délibération 2022-145 du 25/10/2022,

**Considérant** qu'il convient de faire une étude pour savoir quel est le meilleur système de gestion de l'assainissement collectif pour la commune,

**Considérant** qu'afin de faire un choix éclairé la commune du Dévoluy a besoin de se faire accompagner par une assistance à maîtrise d'ouvrage,

**Considérant** que l'étude et la prise de décision pourront se faire dans l'année 2023 pour un démarrage en 2024,

**Considérant** la démission du Maire le 08/11/2022,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **AUTORISE** Alexandra BUTEL, 1<sup>ère</sup> adjointe pour le maire démissionnaire, à lancer un appel à candidature pour une assistance à maîtrise d'ouvrage sur l'étude des modes de gestion des services de l'eau et de l'assainissement.
- **AUTORISE** Alexandra BUTEL, 1<sup>ère</sup> adjointe pour le maire démissionnaire, à prendre toutes les décisions et signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Pour le maire démissionnaire,  
La première adjointe,

Alexandra BUTEL



Transmis et reçu en Préfecture le : 13-12-2022  
Publié le : 13-12-2022  
Affiché le : 13-12-2022